



DÉPARTEMENT DE PHARMACIE

Règle d'utilisation de la Mélatonine

Description

La mélatonine est une hormone sécrétée au niveau du cerveau par la glande pinéale; elle régularise le rythme circadien et le sommeil. La sécrétion est minimisée par la lumière et l'obscurité augmente les niveaux de la mélatonine.

Statut

- Ce produit n'est pas au formulaire de l'hôpital
- Ce produit n'est pas remboursé par la RAMQ et n'est pas au formulaire des établissements de santé
- Ce produit autrefois disponible via le programme d'accès spécial de Santé Canada est maintenant disponible en vente libre comme produit de santé naturel (PSN).

Indications

- Troubles de sommeil liés à un dérèglement des rythmes circadiens

Critères d'utilisation

- La mélatonine pourra être d'emblée servie par la pharmacie si la prescription rédigée à l'arrivée du patient est faite dans un esprit de **continuité d'un traitement déjà initié en externe**, tel que confirmé par le pharmacien communautaire.
- Aucun traitement avec la mélatonine ne doit être **initié** à l'Institut Universitaire de Santé Mentale de Montréal. Toutefois, s'il le juge nécessaire, le médecin pourra adresser une demande de nécessité médicale particulière (NMP) au comité de pharmacologie en complétant le formulaire prévu à cet effet, le tout en conformité avec les règlements internes du CMDP.

Posologie et administration

- 3 à 6 mg HS (max. 10 mg/jour)

Effets indésirables

- Maux de tête
- Nausées
- Vertige

Précautions

- Grossesse
- Allaitement
- Épilepsie
- Maladie auto-immune

Interactions médicamenteuses

- Métabolisé via l'isoenzyme CYP1A2; la fluvoxamine, la ciprofloxacine et l'érythromycine peuvent augmenter les concentrations plasmatiques de la mélatonine.
 - La mélatonine peut augmenter les effets de la warfarine et augmenter le risque de saignement.
-

Modalités de distribution

- Inscrire sur la prescription : continuité des soins.
- Servi par la pharmacie pendant les heures d'ouverture seulement.
- Le pharmacien doit valider les critères d'utilisation directement auprès du prescripteur en cas de doute ou d'information manquante.

Coûts

- Environ \$10 à \$15 par mois.

Référence

- Alt Med Rev 2005; 10 (4) : 326-336
- The Review of Natural Products 2009

Suivi de l'approbation

Règle d'utilisation rédigée par Millie Lum pharmacienne, le 14/02/2014

Révisé par le sous-comité RUM le 26/02/2014

Adopté par le comité de pharmacologie le 13/03/2014

Approuvé par le comité exécutif du CMDP le 13/05/2014